



***LE PROGRAMME LIFE « CONSERVATION DE LA  
TRUITE MACROSTIGMA EN CORSE »  
(01/07/2003-31/10/2007)***



Photo : Copyright Jean Louis Teyssié

***Rapport simplifié***



## SOMMAIRE

<b><u>I) Introduction</u></b>	<b>p.1</b>
<b><u>II) Qu'est ce qu'un programme LIFE ?</u></b>	<b>p.1</b>
<b><u>III) La truite endémique corse (Salmo trutta macrostigma)</u></b>	<b>p.1</b>
<b><u>IV) Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma</u></b>	<b>p.2</b>
A) Etudes des populations pures de Salmo trutta macrostigma	p.2
B) Identification de nouvelles populations	p.3
<b><u>V) Expérimenter la reproduction en milieu semi-naturel</u></b>	<b>p.7</b>
<b><u>VI) Protéger les populations et les habitats</u></b>	<b>p.7</b>
A) Extension du réseau Natura 2000 et la mise en place des réserves de pêche	p.7
B) Le réseau de surveillance	p.8
<b><u>VII) Informer et sensibiliser</u></b>	<b>p.9</b>
<b><u>VIII) Conclusion</u></b>	<b>p.9</b>
<b><u>IX) Plan de gestion après-LIFE</u></b>	<b>p.10</b>

## **I) Introduction**

Grâce à différentes études menées dans les années 1990, les acteurs de l'environnement en Corse (et notamment le regretté Bernard Roché) se sont aperçus que la truite endémique de l'île, appelée macrostigma, était une espèce menacée essentiellement par le braconnage, l'hybridation avec les truites introduites et la dégradation de son habitat. Aussi, la Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, soucieuse de préserver le patrimoine halieutique corse, a décidé de mettre en place, grâce au soutien de ses partenaires : la Commission Européenne (CE), la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), l'Office National des Forêts (ONF), le Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA=ex-CSP) ; le programme LIFE « conservation de la truite macrostigma en Corse ». Ce programme a quatre objectifs : améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma, expérimenter la reproduction en milieu semi-naturel, protéger les populations et les habitats, et informer et sensibiliser sur l'intérêt de cette espèce.

## **II) Qu'est ce qu'un programme LIFE ?**

### **LIFE = L'Instrument Financier pour l'Environnement**

Lancé en 1992, LIFE est l'un des fers de lance de la politique environnementale communautaire. LIFE cofinance des actions pour l'environnement dans l'Union Européenne et dans certains pays tiers.

### **LIFE-Nature**

L'objectif spécifique de ce volet LIFE est de contribuer à la mise en oeuvre des réglementations communautaires sur la protection de la nature : Directives « Oiseaux » de 1979 et « Habitats » de 1992, et notamment à la constitution du réseau européen d'espaces protégés « NATURA 2000 » visant la gestion et la conservation in situ des espèces faunistiques et floristiques et des habitats de l'Union Européenne.

## **III) La truite endémique corse (Salmo trutta macrostigma)**

### **Description de l'espèce**

La truite Corse (*Salmo trutta macrostigma*) est une sous espèce de la truite commune (*Salmo trutta*) ou truite fario. En Corse, Duméril (1858) puis Spillman (1961) ont qualifié les truites sauvages de nos rivières comme appartenant à la sous espèce macrostigma sur la base de leurs caractéristiques morphométriques et principalement leurs ponctuations. La récente série d'analyses génétiques menées en Corse a conforté cette distinction entre la truite corse et les autres types identifiés sur le continent (atlantique, méditerranéenne et arc-en-ciel).

### **Ecologie de l'espèce**

La truite macrostigma est aujourd'hui essentiellement recensée dans quelques têtes de bassin et vit selon un cycle holobiotique : elle accomplit son cycle biologique entièrement en eau douce. Elle se déplace entre les trois secteurs constituant son domaine vital : zones de repos, de croissance, et de reproduction. La truite se reproduit en période hivernale de novembre à janvier. Les œufs sont enfouis dans le substrat graveleux caractéristique des frayères. Les alevins se nourrissent grâce à leurs réserves vitellines pendant une vingtaine de jours. Après cette période les alevins peuvent se déplacer et se nourrir. Espèce carnivore et territoriale, la truite adulte chasse à vue. En l'absence de petits poissons, elle se nourrit principalement de larves d'insectes, de vers, de mollusques, de petits crustacés et d'insectes volants.

#### **IV) Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma**

##### **A) Etude des populations pures de *Salmo trutta macrostigma***

L'étude des populations pures connues au début du LIFE (Val d'Ese, Pozzi di Marmanu, Marmanu, Saint Antoine, Uccialinu, Veraculungu, et Calderamolla) a commencé au mois d'avril 2004. Pour répondre aux objectifs généraux de cette action, il convient de procéder chaque année à un échantillonnage du peuplement de poissons, suivant des méthodes standardisées, sur un réseau fixe de stations correctement choisies. Six stations d'inventaire ont été retenues au début du programme. Les zones d'implantation de ces stations ont été déterminées en fonction des informations détenues confirmant la présence de population de truites corses.

L'échantillonnage est effectué par pêche à l'électricité (figure n°1), et toutes les truites capturées sont mesurées (figure n°2) et pesées (figure n°3) afin de pouvoir évaluer les effectifs et la biomasse. De plus, une étude de la topographie du cours d'eau (figure n°4) est réalisée (mesures de la longueur, largeur et profondeur) pour pouvoir déterminer le nombre de truites par unité de surface.



Figure n°1 : pêche électrique



Figure n° 2: mesure des truites



Figure n°3 : pesage des truites



Figure n° 4: mesures topographiques

Ainsi, grâce aux résultats des pêches de 2004, 2005, 2006 et 2007, un comparatif des effectifs cumulés (figure n°5) et des biomasses cumulées (figure n°6) a été établi.

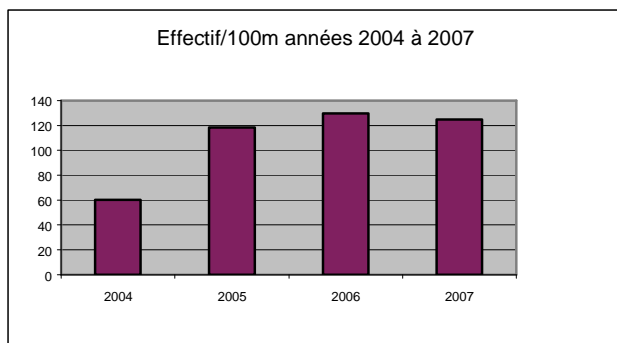


Figure n°5 : comparatif des effectifs

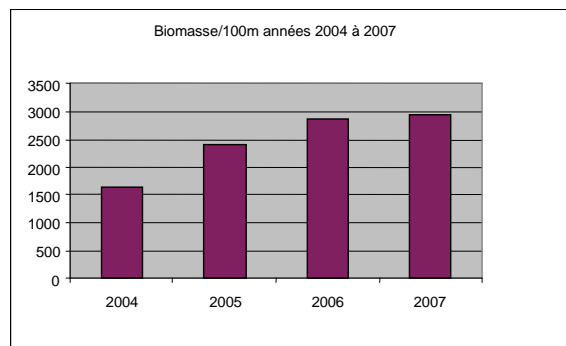


Figure n° 6: comparatif des biomasses

Depuis le début du programme, les effectifs cumulés ont plus que doublés. On observe un léger tassement de la croissance des effectifs en 2006. Le site d'Uccialinu, qui a connu une chute drastique de ses effectifs en 2007 probablement à cause de la sécheresse, influe directement sur ce paramètre. Il est intéressant de noter que les effectifs d'adultes s'étoffent partout. Ainsi la capacité de reproduction augmente et le recrutement devrait être supérieur les années à venir. Les biomasses moyennes cumulées ont presque doublées en 4 ans. L'effet « réserve de pêche » y est perceptible puisqu'on note globalement une élévation du poids moyen des individus.

## B) Identification de nouvelles populations

Dans le cadre de cette action, des analyses génétiques doivent être menées sur de nouveaux sites afin de mieux évaluer la quantité et la répartition des populations de macrostigma présentes en Corse. Ainsi, depuis le mois de mars 2004, 45 ruisseaux ont été prospectés et 15 nouvelles populations pures ont été découvertes (en plus des stations populations de départ contrôlées génétiquement au cours du LIFE).

Le suivi génétique est assuré par Patrick Berrebi (Directeur de recherches au Centre National de Recherche Scientifique, Faculté de Montpellier). Un morceau de nageoire caudale est prélevé sur les truites capturées et conservé dans l'alcool pour pouvoir être envoyé au laboratoire.

Ce dernier a débuté les analyses en septembre 2004. Celles-ci permettent de connaître le pourcentage de gènes des différentes souches de truite présentes en Corse (atlantique ou pisciculture, méditerranéenne et corse) dans les populations étudiées (la souche arc-en-ciel, d'origine Nord-Américaine, se reconnaît facilement et ne se reproduit pas en Corse, et donc il n'y a pas d'hybridation avec les autres souches de truites présentes en Corse). Il est à noter que les souches atlantique et arc-en-ciel sont des souches introduites par l'homme, alors que les souches corse et méditerranéenne sont présentes naturellement dans l'île.

Le tableau I, présenté ci-après, résume les résultats pour les stations analysées. La détermination de ces pourcentages est directement issue des AFC qui ont classé les individus mais aussi les allèles (différentes formes des marqueurs).

LOT	N	date	action	rivière	Bassin			
					%C	%M	%P	
Lot 4	20	mai-04	A2	Ariola	Fiumorbo	7	2	91
Lot 5	20	juin-04	A2	Rina	Fiumorbo	100	0	0
Lot 7	20	juin-04	A2	Manica (Asco)	Golo	100	0	0
Lot 9	20	juin-04	A2	Teghie Nere	Vecchio	15	0	85
Lot 10	20	juin-04	A2	Paratella	Prunelli	100	0	0
Lot 12	20	juil-04	A2	Bravona (St Vincent)	Bravona	16	3	81
Lot 13	15	juil-04	A2	Chiuva (Frasseto)	Taravo	90	5	5
Lot 15	20	juil-04	A2	Fango amont	Fango	25	0	75
Lot 16	20	juil-04	A2	Rocce	Fango	90	0	10
Lot 17	16	juil-04	A2	Bocca Bianca	Fango	89	0	11
Lot 18	19	oct-04	A2	Luana	Travo	18	0	82
Lot 19	13	avr-05	A2	Carnevalle	Prunelli	100	0	0
Lot 20	12	avr-05	A2	Puzzatelli	Vecchio	100	0	0
Lot 21	19	avr-05	A2	Lagnato	Liamone	26	0	74
Lot 22	19	avr-05	A2	Ht Botaro	Liamone	81	17	2
Lot 23	12	avr-05	A2	Schileccia	Prunelli	5	0	95
Lot 24	20	avr-05	A2	Casaluna	Golo	13	11	76
Lot 25	20	mai-05	A2	Haut Marmanu	Fiumorbo	100	0	0
Lot 26	19	mai-05	A2	Latinetta	Fiumorbo	8	0	92
Lot 27	20	juin-05	A2	Piscia in Alba	Taravo	17	7	76
Lot 28	6	juin-05	A2	Teghie Nere (bis)	Vecchio	26	0	74
Lot 29	10	juin-05	A2	Guadu Alla Machia 1	Fiumorbo	100	0	0
Lot 30	10	juin-05	A2	Guadu Alla Machia 2	Fiumorbo	100	0	0
Lot 31	16	juil-05	A2	E Ventose (Asco)	Golo	100	0	0
Lot 32	12	juin-05	A2	I Fossi (Palneca)	Taravo	15	11	74
Lot 35	19	avr-06	A2	Chjuvone	Rizzanese	100	0	0
Lot 36	19	avr-06	A2	Ciuttare	Liamone	33	33	34
Lot 37	18	avr-06	A2	Lonca	Porto	13	70	17

<b>Lot 38</b>	8	2004	A2	Coreccia	Liamone	82	0	18
<b>Lot 42</b>	16	mai-06	A2	Susinelle-Ruello (part de punta gavina)	Fiumorbo	89	11	0
<b>Lot 43</b>	22	juin-06	A2	Carabona	Taravo	15	0	85
<b>Lot 44</b>	20	juin-06	A2	Prugna (Aff. RG St Antone)	Taravo	100	0	0
<b>Lot 45</b>	20	juin-06	A2	Ciaccia (Aff.RD StAntone)	Taravo	100	0	0
<b>Lot 46</b>	20	juin-06	A2	Bassetta	Taravo	4	2	94
<b>Lot 48</b>	19	juin-06	A2	Zoïco	Liamone	12	88	0
<b>Lot 49</b>	20	juil-06	A2	Renaju	Solenzara		0	65
<b>Lot 52</b>	20	oct-06	A2	E Radule	Golo	100	0	0
<b>Lot 53</b>	20	oct-06	A2	Golu	Golo	0	100	0
<b>Lot 54</b>	19	avr-07	A2	Lette	Fiume Seccu	100	0	0
<b>Lot 56</b>	21	avr-07	A2	Forcinchesi	Travo	62	0	38
<b>Lot 57</b>	20	mai-07	A2	Capiaghja	Gravona	9	0	91
<b>Lot 58</b>	20	juin-07	A2	Tartagine	Golo	4	0	96
<b>Lot 59</b>	20	juin-07	A2	Menta	Rizzanese	9	0	91
<b>Lot 60</b>	20	juin-07	A2	Corbica (Asco)	Golo	100	0	0
<b>Lot 61</b>	21	juin-07	A2	Coscione	Rizzanese	14	0	86

Tableau I : Estimation finale de la composition génétique des échantillons analysés

Légende : % C = % corse, %M = Méditerranéen et %P = Pisciculture, N = nombre de truites analysées

La "pureté" d'une population est considérée comme satisfaisante à 96% et au dessus. Donc, d'après les résultats présentés dans le tableau I, les lots 5 (Rina), 7 (Manica), 10 (Paratella), 19 (Carnevale), 20 (Puzzatelli), 25 (Haut-Marmanu), 29 et 30 (Guadu alla macchia), 31 (E Ventose), 35 (Chiuvone), 44 et 45 (Ciaccia et Prugna : affluents Saint Antoine), 52 'e Radule), 54 (Lette) et 60 (Corbica) ont été reconnus comme étant purement macrostigma. Ces quinze stations supplémentaires sont du plus haut intérêt pour la préservation de la forme macrostigma.

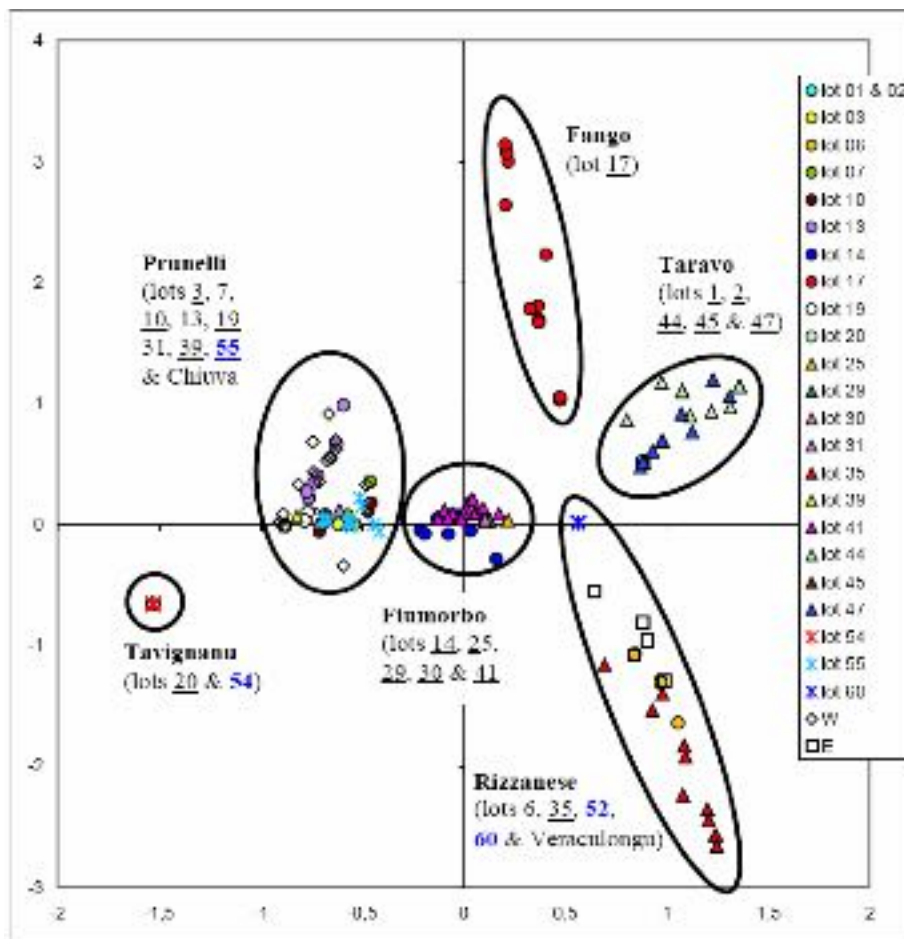
De plus, pour les lots 13 (90% de formes corses) et 17 (89%), les truites composant ces échantillons sont majoritairement placées parmi les références corses, mais que quelques individus (respectivement 2 et 3) qui se placent nettement du côté atlantique, sont des truites nées en pisciculture et déversées dans ces rivières il y a moins de 2 ans. Le « fond » de ces populations ne semble pas hybridé et est donc « récupérable ».

La découverte de ces 15 populations peut être considérée comme un résultat capital pour notre programme car cela nous permet de disposer d'un « stock » de macrostigma supplémentaire et donc d'augmenter les chances de pérennisation de l'espèce. De plus, au point de vue scientifique ça a permis de comparer les différentes populations entre elles, et ainsi il a pu être défini plusieurs « types de macrostigma » en fonction des bassins versants d'origine

Dans son rapport 2005, Patrick Berrebi nous expliquait que ces populations appartenaient au type « est », « ouest », ou les deux ; mais que bien que les termes "est" et "ouest" ont été attribués sur une base géographique au tout début des analyses (1995), il est apparu depuis que la répartition des deux formes n'est pas limitée à un versant ou l'autre de l'île et qu'une dénomination plus adaptée est à définir, si possible sur la morphologie cette fois. C'était un des objectifs du LIFE.

En effet, la protection de la biodiversité est exigeante. Il faut non seulement protéger les stations pures macrostigma, mais aussi prendre garde à ne pas perdre les différences qui les séparent, dues à l'isolement probablement très long qui a provoqué des variations neutres (dérive) et permis des adaptations locales. C'est pour cela qu'il est important de classer ces stations remarquables en quelques types génétiques à l'intérieur duquel on pourra faire des translocations ou des repeuplements inoffensifs pour la biodiversité.

Ainsi, une analyse ne comprenant que ces stations purement corses a été effectuée (Figure 7, sur 4 locus). Elle comprend 23 lots : les 20 populations et 3 lots effectués au sein des populations de départ pour calculer la taille des populations (39, 41 et 55). La structure en 6 sous-unités est évidente sur la figure n°7.



**Figure n°7:** AFC analysant les 23 populations purement corses. Les individus corses de l'échantillon 47 ont aussi été utilisées. Les échantillons rajoutés depuis le rapport LIFE n°8 sont indiqués en bleu. Deux échantillons de référence font le lien avec l'ancienne nomenclature basée sur les allozymes: "ouest" (W = Chiava [mai 1994]) et "est" (E = Veraculongu [juin 1993]). Les numéros de lots soulignés sont ceux qui ont donné leurs noms aux différents types.



## V) Expérimenter la reproduction en milieu semi-naturel

Cette phase du LIFE est de loin la plus difficile car jusqu'à ce jour les différentes tentatives ont toujours échoué. Aussi, sur les deux premières années du programme des expériences ont été menées mais sans grande réussite à cause essentiellement du manque de géniteurs dans les populations naturelles, et également du fait que cette truite sauvage ne supporte pas les conditions de vie en pisciculture.

Des prélèvements de géniteurs (figure n°8) ont été effectués afin de prélever les semences des mâles et femelles afin de réaliser la fécondation (figure n°9), puis de placer les œufs fécondés dans l'incubateur (figure n°10). Les alevins produits ont ensuite été relâchés dans des ruisseaux pépinières au stade  $\frac{3}{4}$  de la résorption vitelline et au stade d'œuf (figures n°11).



Figure n°8 : prélèvement géniteurs



Figure n°9 : fécondation *in situ*



Figure n°10 : œufs dans l'incubateur



Figure n°11 : lâcher d'alevins

Malheureusement, eu égard au manque de géniteurs, le comité de pilotage a décidé d'arrêter cette phase du programme pour s'orienter vers de la protection *in situ* afin de ne pas mettre en danger les populations naturelles de macrostigma. Cette décision a été validée par la Commission Européenne.

## VI) Protéger les populations et les habitats

### **A) Extension du réseau Natura 2000 et la mise en place des réserves de pêche**

Pour augmenter la surface d'habitat protégé de la truite *Salmo trutta macrostigma* en Corse, nous avons étendu le réseau Natura 2000 afin que tous les sites à *macrostigma* y soient intégrés.

Les préfets de département avec l'aide de La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), qui est chargée de la mise en place du réseau Natura 2000, ont consulté les communes et Etablissements de Coopération Intercommunale concernés par cette extension conformément à l'article L.414 .1 du code de l'environnement. Les consultations se sont achevées en juin 2005. Aucun avis défavorable n'a été émis. Ainsi, l'extension qui porte sur 2547,9 ha est donc actée au

plan local et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a transmis à la commission européenne cette extension à la mi-octobre 2005.

En plus de l'intégration des sites au réseau NATURA 2000, différents cours d'eau ont été mis en réserve pour permettre aux populations de se régénérer naturellement : I Pozzi di Marmanu (Bastelica), les sources du Marmanu (Palneca, Bastelica, CTC), Guaddu alla macchia (Bastelica), les sources du Val d'Ese (Bastelica et Ciamanacce), Calderamolla (cinq communes), les sources du Saint Antoine et affluents (Palneca, CTC), Uccialinu (Palneca, CTC), une partie du Veraculongu (Zicavu, CTC), les sources Sorbaghja (Cambia), Manica (Ascu), Rancichedde (Chisà), E Ventose (Ascu), les 2 lacs de Rina (Ghisoni), les sources du Chjuvone (Aullène) et celles de Puzzatelli (Vivariu, CTC).

### **B) Le réseau de surveillance :**

La préservation de l'espèce passe par la lutte contre les prélèvements excessifs et par un contrôle accentué des modes de pêche prohibés. Cette prédation, peut-être inconsciente, fragilise les populations. Aussi, les sites sont fréquemment contrôlés. Pour ce faire, le service départemental de l'ONEMA est régulièrement appuyé par des effectifs de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), de l'Office National des Forêts (ONF), du Parc Naturel Régional de Corse et de la Fédération de Pêche. De plus, il y a également une assistance épisodique de renforts d'agents techniques de l'ONEMA venus du continent. Cette action représente 25% du total du programme.

Le nombre total de poissons capturés illégalement depuis le début du programme s'établit à 737. Il démontre les prélèvements excessifs pratiqués (surtout avant le LIFE).

La répartition des infractions s'établit comme suit :

- 18 contraventions pêche (dépassement du quota et non respect de la taille réglementaire, avec une moyenne de 32 poissons par pêcheur verbalisé) ;
- 1 délit pêche (électricité avec saisie de 208 poissons dont 175 de taille non réglementaire) (fig n°12) ;
- 1 délit pour dépôt de déchets ;
- 2 délits pour la réalisation de travaux en rivière sans autorisation ;
- 1 délit pour commercialisation de poisson sans pouvoir en justifier l'origine et non respect de la taille réglementaire (120 sur 152 poissons saisis).

Le nombre de procédures s'est établi à 8 en 2004, 6 en 2005, 6 en 2006 et 3 en 2007. Cependant, il faut noter qu'en 2006 et 2007 certaines procédures ne concernent pas la pêche mais les travaux en rivière, et qu'aucun de ces procès verbaux n'a été dressé dans les réserves du LIFE (ils sont tous en aval des réserves). Dans le même temps, le nombre de pratiquants est en régression depuis le début du programme. Ce phénomène est certainement lié à une pression de surveillance accrue et maintenant connue par les pêcheurs (articles de presse, réunions,...). En effet, on remarque que sur les 737 truites saisies, 465 l'ont été en 2004.



Figure n°12 : truites et dynamo

Nous pouvons avancer l'hypothèse que les augmentations globales des densités constatées lors des inventaires ne sont pas étrangères à la surveillance accrue de ces sites. En effet, le fait que le nombre de truites saisies lors des tournées de surveillance chute fortement depuis 2005 semble confirmer cette hypothèse. La mise en réserve, semble donc, être une mesure adaptée pour assurer la pérennité des populations de macrostigma. En effet, ces têtes de bassins mises en réserve et fréquemment surveillées pourraient ainsi constituer une niche protégée à partir de laquelle, par dévalaison, le poisson se répartirait à l'aval dans des zones où la capacité d'accueil est plus favorable.

## **VII) Informer et sensibiliser**

Dans le cadre de programme différents outils de communication ont été mis en place pour sensibiliser les différents publics :

-scolaire : une mallette pédagogique utilisée par les agents du PNRC dans dix écoles. Cette mallette est composée d'un sac de matériel de terrain (filet surber, binoculaire, microscope,...), ouvrages de référence, et les cahiers du maître et de l'élève, et un Cd-Rom (« La truite macrostigma de Corse ») a été édité en 1000 exemplaires.

-grand public : une exposition (avec dépliants et affiches) utilisée par les agents du PNRC et de la Fédération dans les foires et les écoles, un site internet : [www.lifemacrostigma.org](http://www.lifemacrostigma.org) (83620 connexions), et un film d'une durée de 19 minutes a été tourné par France 3 Corse (« La truite de Corse »).

-pêcheur : plusieurs réunions publiques ont été organisées dans différentes micro-régions.

-gestionnaires : différentes réunions de comité de pilotage ont été organisées et des rapports ont été remis.

## **VIII) Conclusion :**

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ce LIFE différentes priorités de travail ont été définies. Ainsi, nos efforts se sont portés essentiellement :

-sur la maîtrise foncière et d'usage des sites car elle est indispensable pour pouvoir réaliser les actions prévues dans le programme (réserves, aménagements,...). A ce jour, grâce au soutien des différents propriétaires (communes, CTC, privés,...) tous les sites LIFE sont maîtrisés.

-sur la mise en place des réserves (9 réserves créées incluant une quinzaine de cours d'eau auxquelles s'ajoutent 2 sites en interdiction de pêche), et les extensions NATURA 2000 (2547 hectares ont été ajoutés au réseau pour y inclure 5 rivières, et d'autres sont prévues pour 2008)

-sur l'étude des populations pures et l'identification des nouvelles populations afin d'évaluer «l'état » des populations de macrostigma. Aussi, on a pu constater une augmentation de 107% des effectifs cumulés et 77% des biomasses cumulées, et la découverte des 15 nouvelles populations

-sur les premiers essais de reproduction en milieu semi-naturel. Cette partie est sans aucun doute la plus difficile de notre programme du fait des différents problèmes rencontrés : manque de géniteurs, maintien en captivité des géniteurs quasi-impossible et les alevins ne se nourrissent pas pisciculture. De ce fait, il a été décidé d'arrêter cette phase du programme pour s'orienter vers de la protection *in situ*.

-sur la communication afin de sensibiliser un public le plus large possible sur la nécessité de protéger ce poisson.

Ainsi, on peut dire que les résultats obtenus sont très encourageants, mais que la pérennité de l'espèce ne pourra être assurée qu'avec le maintien de nos efforts au-delà de ce programme...

## **IX) Plan de gestion après-LIFE**

Afin de pérenniser les populations de macrostigma il est prévu de continuer les actions suivantes :

### ➤ **Maintenir les populations pures dans un état de conservation favorable (cf. textes de la directive Habitats et textes d'application au plan national)**

#### • *Surveillance des sites*

**-Objectif :** lutte contre le braconnage. La préservation de l'espèce passe par la lutte contre les prélèvements excessifs et par un contrôle accentué des modes de capture prohibés. En effet, plusieurs infractions ont été constatées au cours des tournées de surveillance. Aussi, le maintien de la surveillance des sites apparaît comme indispensable pour la conservation de l'espèce. Seule la persévérance payera pour un résultat durable.

#### • *Mise en place d'une réglementation et renforcement du contrôle des alevinages avec des souches atlantiques*

**-Objectif :** Lutte contre les introductions d'espèces allochtones pour stopper l'hybridation.

### ➤ **Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma et lancer une politique de reconquête du territoire**

#### • *Suivi génétique des populations pures :*

**-Objectif :** s'assurer du maintien de la pureté

#### • *Contrôler périodiquement les niveaux de population :*

**-Objectif :** suivre l'évolution des populations

#### • *Recherche de populations pures :*

**-Objectif :** identifier de nouvelles populations afin d'évaluer au mieux l'état du stock disponible et donc ses chances de survie. De plus, au cours du LIFE les analyses ont démontré qu'il existe des différences entre les populations de macrostigma des différents bassins versants. Il est donc très intéressant de rechercher des populations pures dans toute l'île. En effet, il est capital dans le cadre d'une gestion patrimoniale de ne pas mélanger les truites des différentes micro-régions afin de conserver l'hétérogénéité de la macrostigma.

#### • *Reconquête d'un bassin versant (ou d'une partie)*

**-Objectif :** étendre l'aire de répartition de l'espèce

### ➤ **L'information et la sensibilisation**

#### • *L'animation en milieu scolaire*

**-Objectif :** sensibiliser les enfants à la conservation de la macrostigma et plus généralement de notre environnement.

#### • *L'animation grand public*

**-Objectif :** sensibiliser un large public sur l'intérêt de conserver notre truite endémique

### ➤ **Actions transversales**

#### • *Réunions des comités de pilotage et scientifique*

**-Objectif :** suivi de l'avancement du programme et validation des différentes actions

• **Réalisation des Documents d'Objectifs Natura 2000 sur chaque site.**

-**Objectif** : mise en place des mesures de gestion

• **Cohérence avec le Plan Départemental Piscicole de Gestion (PDPG)**

-**Objectif** : la mise en place d'une gestion cohérente du patrimoine halieutique de l'île

• **Coordination des actions**

-**Objectif** : coordonner les actions mises en place

➤ **Actions diverses :**

-En plus des différentes actions évoquées ci-dessus, d'autres actions pourront être mises en place en fonction des besoins du moment :

-travaux en rivière,

-signalétique,

-quelques études sont à prévoir : phénotypes, invertébrés, étude de la relation âge-taille,...

**Crédits photos : Jean-Louis Teyssié, ONEMA ; Fédération de la Pêche**